

# Léojac - Bellegarde



# INFOS

N°11 - Juillet 2024

# En mairie

## On accueille Amélie

Suite au départ de Kristelle qui a rejoint la région parisienne après avoir passé avec succès un concours au sein de la DGFIP (direction générale des finances publiques), le secrétariat de mairie a accueilli début mai, Amélie. Cette jeune femme de 31 ans, native d'Orgueil et habitant Génébrières, travaillait jusqu'alors dans la communication. Au contact d'Aurore, en poste depuis de longues années, elle découvre les méandres de l'administration municipale. Bienvenue à Amélie donc.



Bienvenue à Amélie donc.

**Du changement au sein du conseil municipal :** suite à la démission (pour raisons personnelles) de Sébastien Ginesty, le conseil municipal a accueilli Nathalie Gomez pour le remplacer. Par ailleurs, Fabien Szopa a été nommé 4<sup>e</sup> adjoint pour palier le départ de Séverine Auque, adjointe démissionnaire (pour raisons personnelles) en 2023.

.....

### ÉTAT - CIVIL

#### Mariages :

- DURGUEIL Philippe Bernard, ROUSSELLE Stéphanie Marie Danielle le 24 février 2024
- BENOIT Léo, VAN SETERS Elisabeth Anne le 18 mai 2024

#### Naissances :

- ALBRECHT Louise Anna Dircia née le 7 février 2024
- LOBRE Naelia née le 12 mars 2024
- PICHENOT Cataleya Nicole née le 11 mai 2024
- DOMERGUE Lucien Serge Pierre né le 25 mai 2024

#### Décès :

- DESPOT Yannick Marie-Anne décédée le 18 janvier 2024
- LINAS Robert Yvan décédé le 20 janvier 2024
- BARRAUD Stéphan Jean Pierre décédé le 9 mars 2024
- VIDAL Marcel Jacques Gérard décédé le 14 mars 2024
- LADOUX André décédé le 19 mars 2024
- DUCROCQ Dominique Patrice décédé le 31 mars 2024

Informations municipales éditées  
par le Conseil Municipal de  
LÉOJAC - BELLEGARDE

Directeur Gérant :  
Christian QUATRE

Réalisation :

Textes :

Pierre MAZILLE

Mise en pages :

Christine LEMAIRE

Coordination :

Fabien SZOPA

Avec la participation  
des membres de

la commission communication

Impression :

Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number :  
ISSN 2266-6419

### L'Adieu à Christian Rives

Il était une figure de Léojac où il avait grandi et dont il connaissait les moindres recoins du territoire et tous ses habitants, expert des réseaux d'irrigation et allié précieux de la mairie en matière d'urbanisme. Christian Rives s'est éteint à l'âge de 73 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 19 juin en l'église de Saint-Etienne-de-Tulmont. Il repose désormais au cimetière de Léojac. A son épouse, à sa fille, à ses petites-filles et à tous ses proches, la mairie adresse ses sincères condoléances.

# LE MOT DU MAIRE



Cette première moitié d'année 2024 a vu la poursuite de nos projets, grâce notamment aux finances saines de la commune, comme en atteste le budget voté en avril dernier.

Après l'aménagement de l'école inau-

guré en 2023, le projet « salle des fêtes » suit son cours. Les aménagements extérieurs envisagés (création d'un city park, d'un parcours de santé et de terrains de pétanque) deviendront réalité d'ici la fin de cette année.

Dans un souci d'économie d'énergie pour les années à venir, nous travaillons également sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la salle des fêtes et des tennis couverts.

Par ailleurs, l'adhésion de la commune au Grand Montauban est sur les rails. Les ajustements préparatoires se poursuivent pour que l'intégration de Léojac à la CAGM (communauté d'agglomération Grand Montauban) soit effective au 1<sup>er</sup> janvier prochain comme prévu.

Nous devons également nous réjouir du succès de la fête locale de juin dernier, et nous vous donnons rendez-vous pour le forum des associations du village le 15 septembre.

En attendant, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été pour profiter de cette période réparatrice.

**Christian Quatre**  
Maire de Léojac

# SOMMAIRE

p.4-7 Finances Communales  
Vie municipale



p.8-9 Gens d'ici



p.10-11 Education



p.12-13 Nature



p.14-16 Vie citoyenne



p.17 Vie associative



# Le budget maîtrisé

Le budget 2024 de la commune a été voté le 11 avril dernier par les élus léojacois et adopté à l'unanimité. « Les comptes sont bons » pourrait-on dire puisque ce budget permet d'avancer sur les projets lancés, mais il démontre également une maîtrise de la fiscalité à même de soutenir les investissements de la commune. Dans un souci de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages léojacois, il a également été voté le maintien des taux des taxes communales 2024 au niveau de 2023.

Vous trouverez dans les schémas présentés en suivant, les détails de ce budget 2024.

## Rappel du cadre général du Budget Primitif

Le **Budget Primitif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

## Rappel de la structure d'un budget communal

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La **section d'investissement** est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

## Répartition du Budget 2024



### Contexte

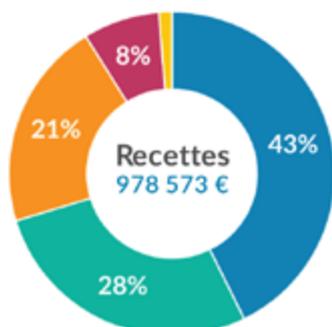
Ce budget a été établi avec la volonté : de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt, et de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

### Orientations

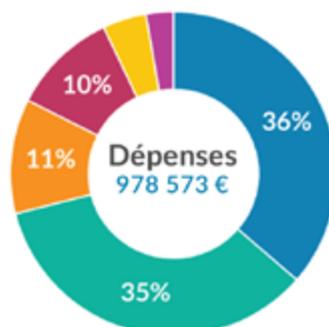
- ▶ Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget :
- ▶ D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- ▶ De l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir



## La section de fonctionnement



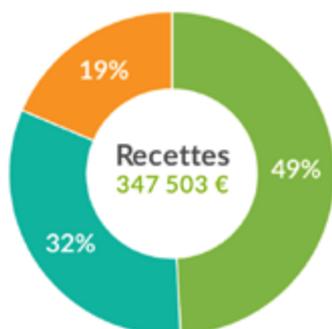
- Impôts et taxes : 417 874 €
- Dotations et participations : 270 000 €
- Excédent antérieur : 203 894 €
- Produits des services : 74 150 €
- Autres recettes : 12 655 €



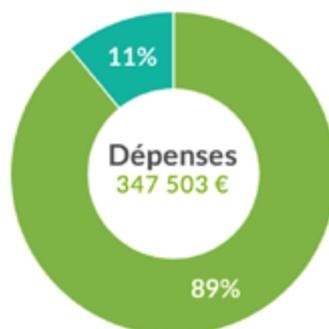
- Charges de personnel : 355 968 €
- Charges générales : 339 015 €
- Virement à section d'invest : 112 092 €
- Charges gestion courante : 102 697 €
- Autres dépenses : 42 301 €
- Intérêts d'emprunts : 26 500 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les cotisations obligatoires, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, location salle et local), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

## La section d'investissement



- Dotations et subventions : 170 790 €
- Virement de section de fonct : 112 092 €
- Excédent d'invest reporté : 64 620 €



- Dépenses d'équipement : 309 503 €
- Remboursement du capital : 38 000 €

Le budget d'investissement de la commune regroupe : En dépenses : Toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux. En recettes : a) Les recettes patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) b) Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets. A cela s'ajoute l'autofinancement que la commune dégage de sa section fonctionnement

## Fiscalité votée en 2024

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bâti	<b>39.39%</b>	368 572 €
Taxe Foncière Non-Bâti	<b>77.29%</b>	22 878 €
Taxe Hab Res Secondaire	<b>13.56%</b>	8 367 €

## En synthèse

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale, le conseil a décidé, pour 2024, de maintenir les mêmes taux des taxes communales en 2023 . Taxe sur le Foncier Bâti : 39.39 % Taxe sur le Foncier Non Bâti : 77,29 % CFE : 29,58 % Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à : 409 519 €. Le montant total de la DGF de cette année est de 250 437 € .

Au 1er janvier 2024, l'Encours de la dette de la commune s'établit à **537 514 €** et l'Effectif pourvu en Equivalent Temps Plein annuel à **7.00 ETP**

## Commémorations

### Deux nouveaux porte drapeaux Léojaçois

Notre ancien porte-drapeaux, M. Labarthe, atteint par la limite d'âge, peut désormais se reposer sur ses deux successeurs nommés dernièrement porte-drapeaux par l'ONAC-VG de Tarn-et-Garonne. Hubert Faure et Alexandre Dufau portent donc désormais le drapeau de Léojac lors des cérémonies commémoratives. Ils ont notamment œuvré lors des dernières cérémonies du 8 mai.

Tous deux anciens militaires, ils ont accepté cette charge au nom du devoir de mémoire et de la nécessaire relève pour assurer une tradition patriotique qui doit perdurer.

*Lors de la cérémonie du 8 mai, les deux nouveaux porte-drapeaux léojacois entourant M. Labarthe qui a longtemps assumé cette charge pour la commune.*



### Ancienne école : un nouveau local pour les archives

Les sanitaires de l'ancienne école derrière la mairie étaient devenus inutiles, d'autres restant à la disposition des associations installées dans ces locaux. La surface libérée par leur enlèvement a permis d'aména-

ger en lieu et place un nouveau local fermé qui sera destiné au stockage de divers petits matériels et de certaines archives municipales, pour l'heure installées à l'étage de la mairie. Ces documents trouveront dans ce

nouveau local un lieu de stockage plus accessible. Quelques uns, très anciens, à l'image des vieux états civils de la commune remontant à 1793, seront néanmoins conservés dans les bureaux de la mairie.

### Voirie : travaux d'entretien

La réfection des artères les plus endommagées de la commune se poursuit. 2024 verra ainsi dans les prochains mois la reprise des chaussées dans une impasse du lotissement les vergnoux, chemin de Capdeville et chemin d'Albord. Soit une enveloppe d'environ 40 000 euros qui sera consacrée en 2024 à

l'entretien de la voirie communale.

**Chemin de la Mairie** : le syndicat des eaux de Monclar a procédé ce printemps à d'importants travaux de renouvellement des canalisations. Cette indispensable reprise des réseaux, les Léojaçois l'auront noté, a engendré des perturba-

tions de circulation.

**Borne à incendie** : ces travaux d'ampleur menés chemin de la Mairie ont également permis d'installer une nouvelle borne à incendie le long de cet axe afin d'optimiser le maillage territorial de la commune dans le cadre de la lutte contre les incendies.

### Associations : les subventions 2024

Lors de sa séance du 23 mars 2024, le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations de la commune : Gym

Loisirs (550 euros), Léojac Joue les Artistes (350), Tennis Club Léojac (350), Léojac La Malice des Aiguilles (1050),

Comité des Fêtes (1350), US Les Vergnoux-Ecole (1600), Kumbaya (350).

## Projet salle des fêtes

### Les équipements extérieurs avant la fin 2024

Le projet de rénovation de la salle des fêtes est bel et bien dans les tuyaux. Rappelons qu'il s'agit de remettre cette structure aux normes avec une réorganisation intérieure visant une meilleure cohérence fonctionnelle : isolation thermique et phonique des murs, isolation de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, réorganisation des salles de réunion, des sanitaires et des annexes.

Les études préparatoires sont terminées. Les dossiers de financement ont également été arrêtés. Va désormais s'ouvrir la phase des appels d'offres.

En ce qui concerne l'aménagement extérieur de ce projet, destiné à installer de nouveaux équipements aux abords de la salle (terrains de pétanque, city park et parcours de santé), tout est désormais prêt. Les travaux vont pouvoir être lancés très

prochainement. Les Léojacois devraient pouvoir en découvrir la concrétisation d'ici la fin de cette année 2024. Néanmoins, la rénovation globale de la salle des fêtes est un projet qui mobilisera les élus jusqu'à la fin du mandat en 2026. Son coût est estimé aux alentours de 1,2 m€. Les travaux touchant à la rénovation de la salle des fêtes n'interviendront quant à eux probablement pas avant 2025.

### Éclairage public : Du led partout

Le programme avait débuté en 2020. Il sera achevé avant la fin de 2024. On évoque ici le passage aux ampoules led de tous les lampadaires de la commune. La dernière tranche concernera 18 candélabres du lotissement Les Jardins d'Hé

lios... Ce programme 100 % led génère évidemment de substantielles économies, accentuées par l'extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h15 et 6 heures du matin. Au Tennis du Rastely également : l'intégralité des éclairages (soit

20 projecteurs) des courts couverts du club de tennis du Rastely a également migré vers la led. Un investissement de 8 800 euros permettant par ailleurs une mise en conformité de cet éclairage vis à vis des compétitions fédérales.

### Téléphonie : la fin du cuivre, il faut s'y préparer

Fin 2025, il n'y aura plus de réseau cuivre pour desservir la téléphonie et l'ADSL. La fermeture du réseau cuivre de télécommunications géré par l'opérateur historique Orange (ex PTT, ex France-Telecom) entraînera donc des conséquences pour tous les usagers, qu'ils soient clients d'Orange ou d'autres opérateurs. Il convient donc dès à présent de migrer vers un abonnement fibre optique ou autre technologie.

Les clients sont invités à se rapprocher de leur opérateur pour anticiper ce basculement qui sera effectif dès janvier 2026 afin de ne pas subir de coupure de service. Car une fois le réseau cuivre fermé, vos installations jusqu'alors reliées au réseau via une prise en forme de « T » seront inopérantes.

Contacts utiles : vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur pour connaître les modalités de ce changement. Consulter également les sites du gouvernement ([treshautdebit.gouv.fr](http://treshautdebit.gouv.fr)) ([service-public.fr](http://service-public.fr)), de l'autorité de régulation des communications électroniques ([arcep.fr](http://arcep.fr)), mais aussi ([reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr)) ([octogone-fibre.fr](http://octogone-fibre.fr)).

## Dikay Event : pour que la fête soit belle

Il est Léojacois depuis de nombreuses années. Tout jeune déjà, du côté de Falguières où il a grandi, Didier Dikay aimait assurer l'animation musicale des rendez-vous festifs de son entourage, des copains, de la famille... à l'époque des cassettes et des vinyles, puis des CD, jusqu'à l'ordi et aux platines. En 2010, il crée donc sa propre société d'évènementiel « Dikay Event » qui aujourd'hui

rayonne sur toute l'Occitanie, et au-delà, pour assurer « l'ambiance musicale et lumineuse » des fêtes privées et publiques. Mariages, anniversaires, comités d'entreprises, fêtes de village, bars, restaurants, radios... tous ces rendez-vous festifs sont le terrain d'expression du savoir faire de Dikay Event. Le Léojacois va même plus loin dans ses prestations puisqu'il se propose également

d'accompagner ses clients pas à pas dans la préparation et le déroulement de leur fête en coordonnant l'intervention de tous les prestataires (fleuriste, traiteur...). En amont du jour « J », vous conviendrez avec Didier des musiques et du déroulement de l'évènement pour profiter d'une fête qui vous ressemble... Et qui sera belle.



Contact : 06 51 08 02 70

Mail : [dikayevens@gmail.com](mailto:dikayevens@gmail.com)

 [Dikayevent](#)

## Un taxi pour Léojac

Notre commune compte désormais un artisan taxi comme en atteste le luminaire apposé sur le toit de son véhicule, affichant « Léojac ». Une première donc. Rapidement, un panneau « Station de taxi » sera installé sur le parking de la salle des fêtes. Après une formation, Nicolas Miramont qui était jusqu'alors

gestionnaire de marché public a obtenu sa licence de taxi. Il a choisi Léojac pour domicilier son entreprise. « C'était évidemment pour moi d'installer mon taxi à Léojac car étant jeune, j'ai souvent travaillé sur les exploitations de la commune, au maïs notamment, et j'en garde d'excellents souvenirs ».

C'est donc sur notre commune que ce presque trentenaire fera son métier de taxi où il pourra cultiver son goût pour la relation client et la notion de service auprès des Léojaçois. Nicolas Miramont et son taxi assurent toutes les distances, les dépannages assurances, mais aussi le service de nuit.



**Contact : 06 58 61 77 64**

# Sortie scolaire

## « immersion Anglais »

### du 3 au 7 juin à Porté Puymorens

## Les CM de l'école de Léojac

Nous sommes partis lundi 3 juin vers midi de la gare de Montauban et nous sommes arrivés au Chalet Altitude 2000 vers 16h45.

Nous nous sommes installés puis on nous a montré la salle de classe dans laquelle il y avait 2 babyfoots et 1 table de pingpong.

Nous avons bien mangé et nous avons parlé anglais dans toutes les activités : cuisine, chant, danse, fabrication de marionnettes, art, jeux traditionnels, langage...

Nous avons souhaité l'anniversaire de Nathan et d'un camarade de l'école de notre ancien maître Mr Obis. Ils ont soufflé les bougies.

Nous avons fait une randonnée autour du centre où Jean Philippe nous a expliqué pleins de choses sur la montagne et on a même pu goûter à du pissenlit.

Le dernier soir, nous avons dansé pendant la boum et le lendemain après notre remise des diplômes nous sommes repartis pour rentrer à la maison.

Que de péripéties pendant le séjour, épidémie de gastro, trains annulés mais nous garderons quand même de bons souvenirs !!!



*Merci à la mairie, à l'association Jeux de mômes, aux accompagnateurs (Céline, Emilie, Natacha, Sandy, Philippe) et à Mr Lhoste.*

## Joris : l'as du scrabble

Joris Molinières, élève de CM1 au groupe scolaire de Léojac, cultive l'art des lettres et des mots. Après s'être brillamment extirpé du concours départemental de scrabble organisé à Léojac, puis du concours régional qui s'est déroulé à Gaillac, Joris s'est qualifié pour le concours nationale à Paris. Et même s'il n'est pas parvenu à briller comme il l'aurait souhaité au plan national, Joris peut s'enorgueillir d'un parcours flatteur et prometteur dans cette compétition qui rejailit sur l'école de Léojac et ses enseignants.

Une lettre de félicitations lui a d'ailleurs été remise par le maire Christian Quatre lors de la fête de l'école. Bravo Joris !



## Fête de l'école : super comme d'hab !

La traditionnelle fête de l'école s'est déroulée le 28 juin dernier en présence des enfants, des enseignants et des parents. Comme chaque année, ce fut un succès pour ce rendez-vous

marquant la fin de l'année scolaire et la promesse des congés scolaires... Avant la reprise de septembre.

## Dotation scolaire : 50 euros par élève



Cette année, la municipalité a décidé de voter au bénéfice de l'école, une dotation destinée aux achats de fournitures et aux sorties scolaires. 35 euros (fournitures) et 15 euros (sorties) par élève ont ainsi été alloués. Un fonctionnement qui permet une budgétisation appréciable en terme de gestion. Pour l'école qui dispose désormais d'une dotation globale, et pour les comptes de la mairie en termes prévisionnel.

# Lac du Tordre

## Un espace nature et paisible très fréquentable

On en découvre sa splendeur et son étendue quand on le domine du chemin de la Mairie, de la route de Génébrières ou du cheminement qui arpente en s'élevant sur sa rive droite, avec, selon les saisons et les heures de la journée, des effets resplendissants dus à la brume matinale, au ciel nuageux, au soleil ou aux couleurs du temps... Le lac du Tordre dont notre commune et celle de Génébrières se partagent l'emprise de 64 hectares, est une destination dépaysante, bien que peu fréquentée. Pourtant, les raisons de le visiter ne manquent pas : nature, tranquillité, accès faciles et permanents...

**Un lieu de pêche :** ce sont probablement les pêcheurs qui connaissent le mieux l'endroit, en tout cas qui le fréquentent le plus assidûment. Dans ce plan d'eau profond d'une quinzaine de mètres, les carnassiers se plaisent et prospèrent. Et même si les pêcheurs déplorent la prolifération du poisson chat, prédateur de toutes sortes d'espèces, y compris les plus grosses, ils aiment poser leur siège et leurs lignes le long des berges, dans cet espace

silencieux, paisible et propice. En octobre dernier, un concours de pêche avait d'ailleurs réuni des cadors de la spécialité, lesquels avaient sorti de l'eau quelques 155 kilos de sandres, perches, carpes et brochets en l'espace de quelques heures. Preuve de la qualité du spot (carte de pêche obligatoire).



**Randonnée** : un projet de sentier de randonnée de 4 km autour du lac est aujourd'hui à l'étude par les services du Conseil Départemental. Pour l'heure on ne peut en faire le tour. Mais un sentier de randonnée menant vers Génébrières et Saint-Etienne d'environ 15 kilomètres vous permet de profiter de la nature environnante. L'itinéraire vous permet d'apprécier la beauté du plan d'eau en contrebas. Il est également accessible en VTT. Certains cavaliers aiment aussi y trotter.



**Retenue d'eau et irrigation** : Ce plan d'eau de 64 hectares a été créé en 1991 (achevé en 1992) à l'initiative du Conseil général de Tarn-et-Garonne grâce à l'édification d'un barrage en terre de 175 mètres de long sur le ruisseau du Tordre (affluent de l'Aveyron), générant une retenue d'eau de 3,2 millions de m<sup>3</sup> principalement destinée à l'irrigation.

**Baignade interdite** : ce plan d'eau est en effet interdit à la baignade.

## Biodéchets et composteurs

Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2024**, il est obligatoire pour tous les ménages de procéder au tri de leurs déchets alimentaires. Ces déchets ne doivent donc plus prendre place dans les poubelles ordinaires des ordures ménagères. Des bacs à compost sont ainsi proposés au prix de 15 euros. Pour connaître les points de retraits de ces composteurs, contacter le syndicat départemental des déchets (SDD 82) au **05 63 64 22 06** ([collecte@quercyvertaveyron.fr](mailto:collecte@quercyvertaveyron.fr)) ou **05 63 91 77 27** ([syndicat.dechets@tarnetgaronne.fr](mailto:syndicat.dechets@tarnetgaronne.fr))

### Déchetteries : horaires d'été

Voici les nouveaux horaires des deux déchetteries de la CCQVA pour juillet et août.

Négrepelisse : 7 heures à 14 heures.

Monclar-de-Quercy : 7 heures à 12 heures



## Entretien des espaces privés : des obligations

Vous avez l'obligation d'entretenir vos espaces (terrains en friche, caniveaux, ponts, haies, végétaux...). **Trottoirs et caniveaux** doivent être maintenus en constant état de propreté et de fonctionnalité.

**Arbres et haies en bordure de voies** doivent

être taillés. Les arbres doivent être élagués de leurs branchages présentant un risque pour les usagers, les réseaux aériens et l'éclairage public.

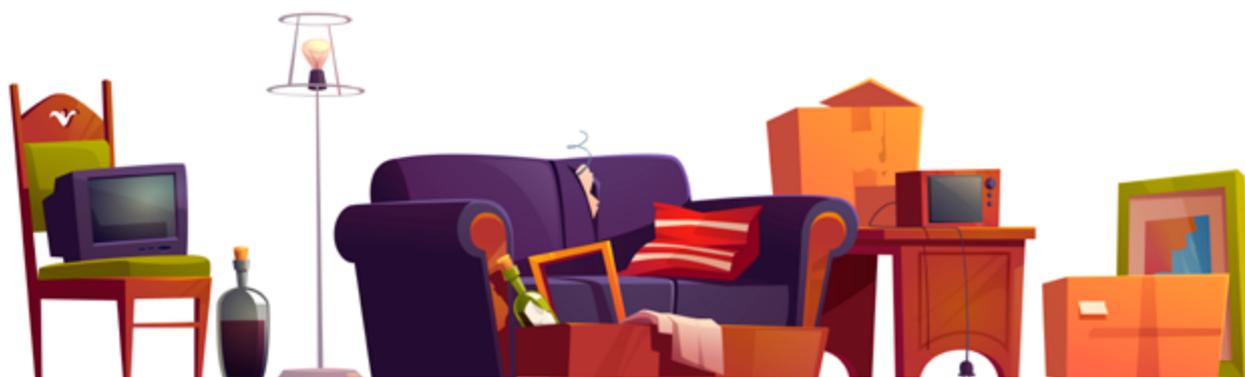
**Friches** : la végétation doit y être maintenue, notamment en raison de risques d'incendie.

## Encombrants : n'encombrez pas le ramassage

La municipalité a maintenu la collecte des encombrants sur le territoire communal. Il s'agit là d'un service rendu et non un dû. Pour profiter de service, les habitants doivent s'inscrire en mairie pour l'organisation de cette collecte par le personnel communal.

**Rappel important** : la dénomination « encombrant » recoupe des matériels... réellement encombrants. Traduction : des équipements ne tenant pas dans une voiture pour être achemi-

nés vers la décharge : frigo, gazinière, armoire normande... Ceux-là doivent être déposés sur le trottoir la veille de la collecte dont la date est déterminée par la mairie qui informe en amont les habitants s'étant inscrits. Le petit matériel, objets ou ustensiles de petites tailles (micro ondes, petits meubles, petites ferrailles...) sont donc exclus de ce ramassage. Celui-ci ne sera donc pas collecté par le personnel communal et laissé sur place.



## Ramasse verre : que pour le verre

Le ramasse verre positionné près de la salle des fêtes sert encore trop souvent de dépôt à des déchets voire à des encombrants qui n'ont évidemment rien à faire ici. Comme son nom l'indique, le ramasse verre est destiné à recueillir

vos contenants en verre en les glissant dans les orifices prévus à cet effet (et non posés à côté). Les autres emballages et contenants sont destinés à d'autres réceptacles.

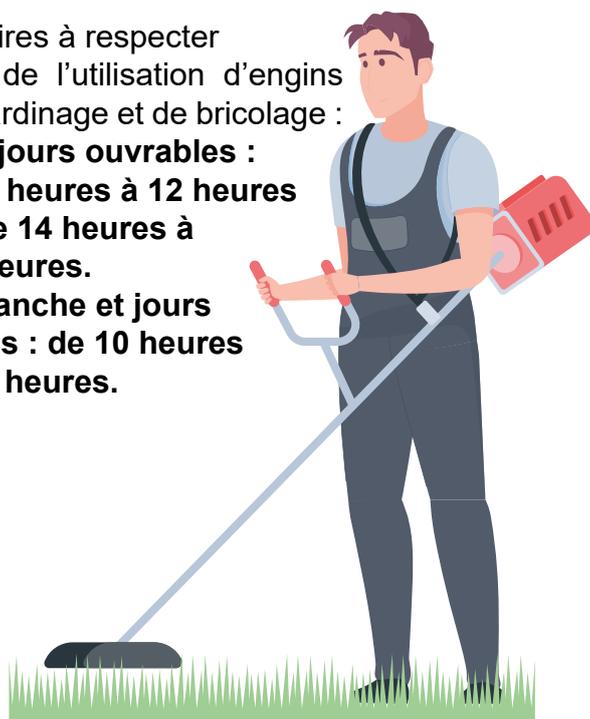
## Bruit : une question de respect

La liste des nuisances sonores susceptibles de vous gâcher la vie est longue. Certaines bien sûr ne sont pas contestables lorsqu'elles surviennent aux heures autorisées. C'est le cas pour l'utilisation des engins de jardin et de bricolage ... D'autres sources de nuisances sonores sont, elles, totalement proscrites : aboiements récurrents de chiens, cris incontrôlés autour des piscines, échappement bruyant d'engins motorisés, musique et sons diffusés en extérieur... Ces nuisances-là sont une entorse au « bien vivre ensemble », au respect que l'on doit à ses voisins. Si vous avez prévu une fête à votre domicile, prenez soin de prévenir vos voisins. Le respect de ces règles basiques reste le garant d'un voisinage harmonieux. **Un arrêté qui pose la règle commune** : L'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage cadre notamment les

horaires à respecter lors de l'utilisation d'engins de jardinage et de bricolage :

**Les jours ouvrables :  
de 8 heures à 12 heures  
et de 14 heures à  
20 heures.**

**Dimanche et jours  
fériés : de 10 heures  
à 12 heures.**



## Crottes de chiens : un peu de civisme

Déjections canines : L'espace public est trop souvent souillé de ces offrandes canines. Les maîtres sont invités à ramasser les déjections de leur animal. Près de l'aire de jeux aux Ver-

gnous, un distributeur (gratuit) de sacs est disponible pour recueillir les offrandes de votre chien avant de vous en délester dans les poubelles publiques de la commune.

## Départs en vacances et maisons sous surveillance

L'été, les cambrioleurs ne partent pas forcément en vacances. Votre maison inhabitée peut être une cible tentante. Anticipez cette période. N'hésitez pas à prévenir vos voisins de votre absence. Si cela est possible, faites relever votre courrier quotidiennement. Une boîte aux lettres pleines est un indice pour les casseurs.

Tranquillité vacances : pour éviter les cambriolages et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie. Pour vous inscrire, il suffit de remplir un formulaire (disponible sur le site de la gendarmerie), de l'imprimer et de le déposer à la brigade la plus proche de votre domicile (en l'occurrence la brigade de Nègrepelisse).

# La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.  
**Il est donc né chez vous ou pas loin !**  
Pour s'en débarrasser une seule solution :  
**supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses  
oeufs et prolifère...



## Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleurs (astuce du pro : mettez-y du sable, la plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâche (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètre
- Éléments de décoration  
Bref, vous l'avez compris, tout élément qui retient la moindre quantité d'eau !

## Rangez

à l'abris

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfants, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

## Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

## Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même si ils ont un couvercle, le moustique sort tranquillo par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors.

## Entretenez

- Piscine (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**Coupez l'eau aux moustiques tigres !**

## « Léojac, La Malice des Aiguilles »

Cette année encore le même engouement a réuni les adhérentes et les adhérents dans la salle des associations de la Mairie de Léojac les jeudis après midi, dans une ambiance conviviale, détendue et travailleuse où chacun à la liberté d'exprimer son savoir faire. Divers ateliers ont été proposés tout au long de l'année par Pascale. Ses précieux conseils ont permis de réaliser de beaux ouvrages en Patchwork.

La saison fut riche en événements : Sorties au salon « Loisirs Créatifs de Toulouse » ; Salon Passion au bout des doigts à Pexiora ou nous rencontrons des créateurs et toutes leurs nouveautés.

Le premier dimanche du mois de mars, à la salle des fêtes de Léojac, ont lieu tous les ans nos « Puces des Couturières » ou nous pouvons chiner : boutons, tissu, dentelles. Cette manifestation connaît un vif succès avec cette année la visite de 550 passionnés.

A l'honneur cette année, notre adhérente

Quaquie, qui, en plus de son talent de brodeuse confirmée qu'on lui connaît, a été décorée de la Légion d'Honneur au rang de chevalier par le Lieutenant Colonel Philippe Bon, récompense de son parcours et de son dévouement au titre de bénévolat associatif. Nous terminons l'année par la visite de Lautrec, cité médiévale en pays de Cocagne, un de nos plus beaux villages de France avec une démonstration de teinture en bleu Pastel auprès d'un maître artisan.

Dates à retenir : Dimanche 15 septembre 2024 Forum des associations avec présentation de nos activités ; Dimanche 13 octobre, notre association soutiendra le projet de la section Rando dont tous les dons seront reversés à la ligue contre le cancer. N'hésitez pas à vous inscrire à la randonnée.

La Malice des Aiguilles vous souhaite un bel été

## Bibliothèque municipale de Léojac

La bibliothèque municipale de Léojac située dans les locaux de l'ancienne école derrière la mairie aux Vergnoux, est ouverte à tous, petits et grands.

En effet, elle compte parmi ses ouvrages, des romans, des biographies, des documentaires, des policiers, des B.D., des livres pour enfants, etc....

Notre bibliothèque renouvelle régulièrement ses œuvres grâce au soutien de la Bibliothèque Départementale.

Et nous prenons toujours plaisir à échanger avec les lecteurs de passage comme les plus habitués !

Heures d'ouverture :

Les lundis et les jeudis de 14H à 18H

Horaires d'été :

Juillet : Les lundis et jeudis de 14H à 17H

Août : bibliothèque fermée

On se retrouvera dès le lundi 02/09/2024 de 14H à 18H

Bel été à tous.

## Les randonnées mensuelles ouvertes à tous

A l'initiative du club Gym Loisirs Léojac, des randonnées mensuelles sont organisées. Elles ont lieu le dimanche. Les horaires et lieu de départ qui varient selon le lieu de randonnée choisi, sont précisés en amont, via le site de la mairie (leojac.fr), via Facebook mairie Léojac ou auprès des responsables de Gym Loisirs (06 85 42 39 96 ou 06 66 22 44 27).

Voici le programme de ces randonnées jusqu'à

la fin 2024 :

**Dimanche 15 septembre** (à l'occasion du forum des Associations de la commune).

**Dimanche 13 octobre** (marche de soutien à l'opération Octobre Rose).

**Dimanche 17 novembre.**

**Dimanche 8 décembre.**

Les dates des randonnées pour 2025 seront arrêtées au mois de novembre..

## 31<sup>e</sup> Salon Régional des Arts : une réussite

Les invités d'honneur de cette édition, Anne Marie Couderc et Sonia Mercadier, Présidente de L'Association Aquarelle en Quercy, organisatrice du célèbre Salon International d'Aquarelle de Caussade ont présenté leur travail respectif en matière d'aquarelle, leur passion ! Les artistes des ateliers de Léojac ainsi que ceux de la région Midi Pyrénées ont offert au public un festival de couleur et une qualité de travail fort remarquables.

Grâce aux 81 peintres des différents ateliers et de la qualité de l'enseignement fourni, ce salon 2024 fut de haut niveau.

Il n'y aura pas de salon en 2025 en raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes. Merci à Monsieur le Maire et son équipe, sans oublier les employés Municipaux, pour leur soutien.

Le 14 juin, les membres de l'Association se sont rendus à Bordeaux, visiter le «Bassin des Lumières», réservé aux peintres Néerlandais : Vermeer, Rembrandt, Van Gogh et Mondrian, un spectacle de projection numérique, désigné comme le meilleur AU MONDE!..... époustoufflant de vérité et de beauté ! A voir !



## Taï Chi Chuan : rendez-vous en septembre

Les cours de Taï Chi Chuan reprendront en septembre (la date n'est pas encore arrêtée) à la salle des fêtes de Léojac, tous les lundis de 19h15 à 20h30.

Le Taï Chi Chuan sera également présent lors du forum des associations de la commune le 15 septembre prochain.

**Contact : Alain Moutet (06 77 45 12 31) ou sur le site du CEAMT.**

# Forum des Associations

## Dimanche 15 septembre 2024

## «Sentinelles de la paix, une pierre posée n'est pas jetée»

L'association «Sentinelles de la paix, une pierre posée n'est pas jetée» propose un geste symbolique de paix accessible à tous. Créée en 2013 par Alain Mila (co-président avec Jean-Jacques Siry), elle a comme objectif le rassemblement de personnes souhaitant exprimer leur désir d'un monde de Paix à l'occasion de diverses réalisations individuelles et collectives. Notre démarche se manifeste principalement par l'élévation de pierres en équilibre que nous appelons « Sentinelles de la Paix » mais aussi par l'organisation d'expositions des « Artistes pour la Paix », de débats, ...

Notre Association est aussi engagée sur le thème de la défense de l'environnement et, depuis 2017, en collaboration avec l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCD RP), branche Française de « Mayors For Peace », dans le nécessaire « combat » pour l'abolition des armes nucléaires et une Paix mondiale durable. Qu'elles soient éphémères ou dans le cadre d'un espace permanent, les traces de ces opérations sont pérennisées par les photographies,



les comptes rendus, les articles de presse, mais aussi et « avant tout » par les processus de changement, de prise de conscience qui s'opèrent chez les participants. Toute élévation est symboliquement une élévation de l'esprit. Cet acte fait prendre conscience de la fragilité de bien des équilibres de la vie, de notre monde et en particulier de la Paix.

<https://sentinellesdelapaix.com>

## Gym Loisirs : Rando botanique ... Soutien à « Octobre Rose »

Parmi nos diverses randonnées mensuelles, nous avons proposé à nos adhérents, au printemps dernier, une journée à Bruniquel pour une balade botanique guidée par un coach passionné de flore. Une journée instructive et passionnante qui sera renouvelée. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Randonnée de soutien « Octobre Rose » le 13 octobre 2024

Pour compléter l'heureuse initiative de l'association « La Malice des Aiguilles » de Léojac qui, depuis quelques années, décore notre village de nœuds et rubans roses, notre section « rando », vous propose une rando le 13 octobre à 9h15 sur les chemins de notre commune (point de départ et circuit à préciser). Un café de bienvenue puis, au retour, le verre de l'amitié vous seront offerts par la municipalité. Cet évènement s'adresse à tout le monde. Vous pourrez vous inscrire lors du forum des associations prévu le dimanche 15 septembre (matin) à la salle des fêtes. Inscriptions rando : 5 € (adulte), 2 € (enfants de 8-16 ans).

Conformément à la convention passée entre la Ligue et notre asso, l'intégralité des fonds collectés sera reversée à la Ligue contre le cancer du Tarn-et-Garonne pour financer ses missions sociales. Merci aux partenaires de notre projet : Ligue contre le cancer 82, Municipalité de Léojac, Crédit Agricole, Malice des Aiguilles Léojac, Auto Sécurité Sapiac.

**Contacts : 06 85 42 39 96 ; 07 85 60 27 28 ; 06 79 98 74 98**



## Nouveau à Léojac Un club de Krav-Maga

Le Krav-Maga est un art martial de self-défense Israélien. Le principe ?

Savoir se défendre dans des situations critiques, mais surtout, savoir gérer des conflits afin d'éviter les situations d'agression.

La principale notion de cette discipline réside dans « la confiance en soi »... Pour gérer les situations de la vie courante en ayant le sang froid nécessaire, la retenue, mais au cas où, se donner les moyens de frappes adaptées pour stopper une agression.

« La confiance en soi » est primordiale de façon générale, dans des situations où l'on doit s'imposer calmement mais avec fermeté : à

en entreprise, lors d'un entretien d'embauche, en milieu du travail, face à une clientèle ...

Tous les types d'agressions sont ainsi passés en revue dans le cadre de cette discipline : verbales, physiques, saisies, étranglements, couteau, etc... Les défenses sont proportionnées conformément à la loi.

Pour les enfants et les adultes : Un cours enfant (8 – 12 ans) et deux cours par semaine pour les adultes sont proposés. Toutefois si la demande est là, un cours ados (13-14 ans) peut être envisagé.



**Contact : 07 70 00 81 39 pour les inscriptions aux cours d'essai qui auront lieu le 4 septembre à 17h30 pour les enfants, et le 5 septembre pour les adultes.**

## La chorale Kumbaya Gospel Choeur



Elle est désormais présente sur notre commune et répète chaque jeudi soir de 20h30 à 22h00 dans les locaux de l'ancienne école, derrière la mairie. Traditionnellement, les Léojacois ont rendez-vous avec cette association lors de la fête de la musique à la salle des fêtes. Un stand est prévu à la rentrée pour découvrir le répertoire au forum des associations. Si vous avez l'oreille musicale et êtes tentés par des prestations régulières à l'extérieur.

**Contact Monique Cournille, Chef de Chœur et présidente de l'association.**

[mcournille@yahoo.fr](mailto:mcournille@yahoo.fr)



**L'ASSOCIATION**

**GYM LOISIRS DE LEOJAC**

**Vous propose des cours de GYM  
(abdo, fessiers, renforcement musculaire)**

**le MARDI et le JEUDI de 19 H à 20 H**

**à la salle des fêtes de LEOJAC**

**ADHESION aux cours de GYM saison 2024/25 :**

**120 € (assurances comprises)**

**du MARDI 3 SEPTEMBRE 2024**

**au JEUDI 10 JUILLET 2025**

**Possibilité paiement en plusieurs fois**

**2 cours d'essai GRATUITS**

**En complément des cours de gym, une randonnée pédestre est  
organisée une fois par mois (GRATUIT pour les adhérents à la gym).**



**ADHESION RANDO : 15 € saison 2024/2025 (personnes non  
adhérentes à la gym)**

**Renseignements au 06 85 42 39 96**

**Rejoignez-nous : convivialité et bonne humeur ...**

# AUBERGE ESPAGNOLE



## 14 JUILLET

**à partir de 12h**

**Salle des fêtes de Léojac**

**Renseignement en mairie ou par tél au 05 63 64 58 05**

# LES ASSOCIATIONS

## Tennis club Léojaçois :

Camille Theotec / Eloïse Belloc - Tel : **06.84.80.14.23** - [tennis.club.leojac@gmail.com](mailto:tennis.club.leojac@gmail.com)



## ACCA de Léojac :

Pierre Molinières - Tel : **06.81.42.08.63** - [accaleojac@hotmail.com](mailto:accaleojac@hotmail.com)



## Gym Loisirs (adultes) :

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Josy Duburc - Tel : **06.85.42.39.96** - [guy.duburc@gmail.com](mailto:guy.duburc@gmail.com)

Chantal Kervadec - Tel : **07.85.60.27.28**

Angélique Cantemerle - Tel : **06.79.98.74.98** - [a.cantemerle@yahoo.fr](mailto:a.cantemerle@yahoo.fr)



## Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)

Céline Muller - Tel : **06.12.30.79.78** - [jeuxdemomes-leojac@laposte.net](mailto:jeuxdemomes-leojac@laposte.net)



## Léojac joue les artistes :

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

- Lundi soir de 18h à 20h30 et 14h à 17h pour la belote
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : **06.07.05.63.38**



## Taï Chi Chuan :

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : **06.77.45.12.31**



## Léojac La Malice des Aiguilles :

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheteuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Annie Danis - Tel : **06.26.43.88.13**

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>



**Comité des fêtes** : Nicolas BALSEMIN - Tel : **06.21.53.96.52** - [nicolasbalsemin@hotmail.fr](mailto:nicolasbalsemin@hotmail.fr)



**Chorale Kumbaya Gospel Choeur** : Monique Cournille - [mcournille@yahoo.fr](mailto:mcournille@yahoo.fr)

**Krav-Maga** : Tel : **07 70 00 81 39**

**Sentinelles de la paix** : <https://sentinellesdelapaix.com>

## Restauration

**Cook&Smile** : le vendredi soir à la salle des fêtes. Tel : 07 87 99 27 95

**L'Authentique (burgers maison)** : les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes de 18h à 20h30. Tel : 06 84 35 24 65

« **La part à Jo** » (pizzas) : les mercredis soirs devant la salle des fêtes de 17h30 à 21 heures. Tel : 06 51 18 25 45



# Les entreprises de Léojac

## **Aménagements intérieurs**

- Cuisines Franck Leroux, Tel : 06 22 74 27 76

[www.cuisinefranckleroux.fr](http://www.cuisinefranckleroux.fr)

- MG POSE, Tel : 06 87 46 06 28

## **Coiffeur**

- L'Hair d'Alexia, 511 route de Saint-Etienne

Tel : 05 63 02 65 86,  [gourdainalexia](https://www.facebook.com/gourdainalexia)

## **Coiffeuse à domicile**

- Katia Delbecque, Nuances et reflets,

Tel : 06 51 27 20 31

## **Créations textiles**

- Au fil de Lilas, : Celia Chollat, Tel : 06 25 69 49 25

[celia@aufildelilas.fr](mailto:celia@aufildelilas.fr), [www.aufildelilas.fr](http://www.aufildelilas.fr)

## **Développeur Web**

- Thomas Orta, Tel : 06.12.14.92.55

[Thom.orta@gmail.com](mailto:Thom.orta@gmail.com), [thomas-orta.com](http://thomas-orta.com)

**Graphiste** : Willprod, Tel : 06 03 90 07 96, [willprod@cegetel.net](mailto:willprod@cegetel.net)

[www.willprod.fr](http://www.willprod.fr)

**Élagueur** : Christophe Bagatella, Tel : 06 76 82 97 42

[christophe@bagatella-elagage.fr](mailto:christophe@bagatella-elagage.fr), [bagatella-elagage.fr](http://bagatella-elagage.fr)

**Prothésiste ciliaire** : Chantha Perrot, Meak'Cils, Tel : 06 13 41 34 86

**Menuiserie - Metallerie** : Emmanuel Roux, Tel : 06.72.13.03.96

**Agencement de lieux de vente** : SWETT Clair, Tel : 06.08.71.46.31

**Activités spécialisées de design** : Sas Artissimo, Tel : 06.38.84.89.66

**Feng Shui** : Candy Danis. Tel : 06 60 50 78 39 - [instagram danis.candy](https://www.instagram.com/danis.candy)

**Cabinet infirmiers** : Olivier Cossoul, Tel : 06 15 73 16 38

**Divinences** : Johanna, Tel : 06 30 92 01 15

[johanna@divinences.fr](mailto:johanna@divinences.fr)

Jean-Philippe, Tel : 06 12 49 55 41 - [jean-philippe@divinences.fr](mailto:jean-philippe@divinences.fr)

**Kristoffarts** : Christophe Azame, Tel : 06.14.30.92.80

[kristoffarts82@gmail.com](mailto:kristoffarts82@gmail.com)

 Kristoff\_arts

**AE metallerie, dépannage** : Eric ALBERT, Tel : 07.68.36.39.26

[alberteric34@gmail.com](mailto:alberteric34@gmail.com)

**ManoTP** : Jason Maffre, Tel : 06 19 32 15 81

[manotp82@gmail.com](mailto:manotp82@gmail.com)

**Soutien scolaire** : « Un professeur pour les nuls », Tel : 06 60 47 11 11

[contact@unprofpourles-nuls.fr](mailto:contact@unprofpourles-nuls.fr)

[www.unprofpourlesnuls.fr](http://www.unprofpourlesnuls.fr)

## **Soutien scolaire spécialisée dans les Troubles de l'apprentissage (DYS) et les Troubles de l'attention (TDAH)**

- Marjorie Delrieu, Dans vos petits papiers

Tel : 06.31.23.93.80, [dansvospetitspapiers@gmail.com](mailto:dansvospetitspapiers@gmail.com)

[dans-vos-petits-papiers.jimdosite.com](http://dans-vos-petits-papiers.jimdosite.com)

## **Maçonnerie générale, gros oeuvre**

- Danis et Fils, Tel : 05 63 64 57 18, [danis.fr](http://danis.fr)

- Guillaume Cassou-Leins, Tel : 06.73.55.88.14

- Nicolas Hornain, Tel : 06.25.43.27.13

**Électricien** : Blessou Fabrice, Arc Elec Système

Tel : 05.63.64.63.70 / 06.09.36.75.11,

[blessou.fabrice@orange.fr](mailto:blessou.fabrice@orange.fr)

**Taxi** : Nicolas Taxi Montalbanais, Tel : 06.08.35.08.89

**Travaux intérieur/extérieur** : BS2T, Tel : 06.60.66.83.27

## **Nettoyage et petit bricolage**

- Bri'ance, Santolaria Ascencion, Tel : 05.63.20.67.59

- JB Propreté, Tel : 06.31.04.47.25

- Coralie Potel, Tel : 06.12.14.03.87

## **TP-Terrassier - Terrassements**

- David Brousse, Tel : 06.05.45.96.93

- Thierry Rey, Tel : 05.63.64.57.81 / 06.73.46.73.21

## **Plaquiste - Travaux plâtrerie intérieur**

- Marc Rodrigues Morgado, Tel : 06.68.81.60.28

**Aménagements paysagers** : Rémy Weiss, Tel : 06.30.81.45.57

## **Rénovation intérieur-aménagement-revêtement - travaux divers**

- Renov'action, David Chevalot, Tel : 06.28.49.52.38

[renovaction82@gmail.com](mailto:renovaction82@gmail.com)

**Deejay Événementiel, Dikay Event**, Tel : 06 82 19 70 77 /

06 18 84 76 55 - [dikayevens@gmail.com](mailto:dikayevens@gmail.com)

 Dikay event

**1P-SIP CONSEIL** : Hubert Faure, Tel : 06 60 76 05 75

[contact@1psipconseil.fr](mailto:contact@1psipconseil.fr)

Pour paraître dans cette rubrique : [communication@leojac.fr](mailto:communication@leojac.fr)

<https://www.leojac.fr/vie-associative-et-economique/commerces>

# Mairie de Léojac - Bellegarde

55 Lotissement «Les Vergnoux»  
82230 Léojac-Bellegarde



Téléphone : **05 63 64 58 05**

Horaires d'ouverture :  
**Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00**  
**et 13h30 à 16h30**  
**Vendredi de 8h00 à 12h00**  
**et 13h30 à 17h00**

Retrouvez toutes les infos  
de la commune sur :

**[www.leojac.fr](http://www.leojac.fr)**

 **Mairie Léojac Bellegarde**  
**[mairie@leojac.fr](mailto:mairie@leojac.fr)**



Communauté de Communes  
Quercy Vert Aveyron  
370 avenue du 8 mai 1945  
BP 80035

82800 NEGREPELISSE  
Téléphone : 05 63 30 90 90  
[contact@quercyvertaveyron.fr](mailto:contact@quercyvertaveyron.fr)

Site internet :  
[www.quercyvertaveyron.fr](http://www.quercyvertaveyron.fr)

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Police-Gendarmerie: 17  
Médecins de garde : 39 66  
Pharmacie de garde : 32 37  
Enfants disparus : 116 000  
Enfance en danger : 116 111  
Alerte attentat / enlèvement : 197  
Personnes déficientes auditives : 114